



Groupement Interbancaire Monétique de  
L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

## TERMES DE REFERENCE

# **SELECTION D'UNE STRUCTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NON TECHNIQUES DES JEUNES DIPLÔMÉS PROGRAMME GIM-PULSE**

## 1- PRESENTATION DU GIM-UEMOA

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une zone intégrée regroupant les États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Elle présente les caractéristiques essentielles ci-après :

- Environ 141 millions d'habitants ;
- Environ 160 banques, établissements financiers et postaux ;
- Un Institut d'émission commun aux huit États, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Une monnaie unique, une même langue et une politique commune monétaire et de crédit.

Ces spécificités constituent un atout considérable pour le développement de la monétique dans la région.

La BCEAO a ainsi initié un important projet de modernisation des systèmes et moyens de paiement dont l'un des volets principaux est la mise en place d'un système interbancaire de paiement et de retrait par carte au sein des huit États membres.

Dans le cadre de ce volet pour lequel la BCEAO joue un rôle fédérateur, la mise en place dudit système a été assurée par le GIM-UEMOA pour le compte de ses membres.

En initiant le projet monétique interbancaire, les banques, établissements financiers et postaux et institutions de micro finance membres du GIM-UEMOA, parties prenantes au système interbancaire, se sont fixé les objectifs ci-après :

- Développer de manière efficace les moyens modernes de paiement, afin d'augmenter leur productivité interne, d'apporter de nouveaux services à la clientèle, et de promouvoir l'utilisation des moyens de paiement modernes ;
- Mettre en commun les moyens nécessaires pour le traitement des opérations monétiques, et ainsi éviter la multiplication des investissements aussi bien humains que matériels ;
- Réaliser en commun ou partager la charge des investissements particulièrement coûteux en monétique.

Le GIM-UEMOA a été constitué en février 2003, sous forme de Groupement d'Intérêt Économique.

Toutefois, afin de faire face aux changements importants intervenus dans l'écosystème de la monétique, aux innovations technologiques et à l'évolution du contexte économique, social et sociétal de la zone UEMOA, les instances du GIM-UEMOA ont décidé de le doter d'une forme juridique plus appropriée pour lui permettre de poursuivre sa mission. Ainsi, depuis le 23 décembre 2016, le GIM-UEMOA est devenu une société anonyme.

À ce jour, le GIM-UEMOA regroupe plus d'une centaine d'actionnaires et assure les missions ci-après :

- Promouvoir les systèmes et moyens de paiement électroniques auprès des secteurs bancaire et financier, des administrations et des populations de l'UEMOA ;
- Assurer de manière efficiente la gestion du système monétique interbancaire ;

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse

p1 •

- Assurer l'interopérabilité, la compensation et la sécurité des transactions électroniques entre les acteurs ;
- Garantir l'application des règles opérationnelles conformes aux principes de gouvernance et de régulation de la monétique régionale, édictés par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Assurer une veille technologique et réglementaire efficace, ainsi qu'une conformité aux normes régionales et internationales.

Suite à la définition du plan stratégique décennal du chantier monétique interbancaire régional (2016-2025), les Instances de gouvernance positionne le GIM-UEMOA en tant qu'Opérateur Global Régional couvrant trois activités principales et complémentaires :

- Le schéma de paiement à travers la mise à disposition d'une application de paiement et des spécifications pour l'émission de cartes bancaires régionales et autres instruments de paiement ainsi que la gestion du cadre de gouvernance opérationnelle y relatif. Le GIM-UEMOA entreprend ainsi d'accroître le rayonnement de la carte de paiement régionale au-delà de la zone UEMOA, à travers des partenariats d'acceptation réciproque avec d'autres schémas de paiement nationaux ou régionaux. Il s'agit aussi de développer un écosystème ouvert en établissant des ponts avec l'ensemble des instruments de paiement alternatifs à la carte.
- Le Switching qui assure l'interopérabilité des transactions électroniques de tous les acteurs du marché. Le GIM-UEMOA ouvre son activité d'interopérabilité à tout type d'acteurs susceptibles de remettre des transactions électroniques à la compensation (routage, compensation des transactions cartes, mobile, e-commerce, transfert d'argent, etc.).
- Le Processing à travers l'infogérance et le traitement technique par délégation des produits et services électroniques, offre des solutions à forte valeur ajoutée et porteuses d'innovation.

## 2- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie Horizon 2026, le GIM-UEMOA a identifié trois axes prioritaires :

- **Autonomie technologique** dans la gestion des technologies.
- **Repositionnement stratégique** dans l'écosystème des transactions électroniques financières de l'UEMOA.
- **Développement du portefeuille de services.**

Pour soutenir ces ambitions, le GIM-UEMOA lance le programme GIM-Pulse, dédié à la formation et au développement des compétences notamment non techniques, de jeunes diplômés issus des huit pays de l'UEMOA.

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse

p2 •

Face au besoin croissant en compétences adaptées au secteur technologique et digital, GIM-Pulse incarne l'énergie et la dynamique de nos jeunes talents, qui vont impulser l'avenir du GIM-UEMOA et renforcer sa souveraineté technologique.

Conscient que les compétences purement techniques ne suffisent pas à elles seules, pour évoluer efficacement dans des environnements complexes, interconnectés et soumis à des exigences d'agilité et de transversalité, le GIM-UEMOA place le développement des compétences non techniques (ou soft skills) au cœur du dispositif GIM-Pulse.

- Les jeunes diplômés sélectionnés doivent non seulement maîtriser les aspects opérationnels de leur métier, mais également adopter les comportements professionnels et relationnels en cohérence avec les valeurs du GIM-UEMOA : esprit de corps, engagement, responsabilité, solidarité régionale ; rigueur, agilité, éthique, responsabilité sociétale, collaboration et esprit d'initiative.

C'est dans ce cadre que le GIM-UEMOA souhaite faire appel à un cabinet ou une structure spécialisée pour accompagner la conception et l'animation d'un programme complet de formation aux compétences non techniques à destination des bénéficiaires du programme GIM-Pulse.

### 3- LANGUE DE REPONSE

Pour chacun des éléments constituant le dossier de réponse, le soumissionnaire devra se conformer au respect de la langue de présentation. La langue de travail du GIM-UEMOA étant le français, tout soumissionnaire devra s'y conformer.

### 4- DESCRIPTION DE LA PRESTATION

#### 4.1 Objectifs de la mission

L'objectif principal de la mission est de concevoir et mettre en œuvre un dispositif structuré de développement des compétences non techniques à destination des jeunes diplômés intégrés dans le programme GIM-Pulse, afin de favoriser leur montée en puissance, leur engagement et leur intégration durable dans l'environnement professionnel du GIM-UEMOA et de son écosystème.

Ce dispositif visera à :

- Accompagner les jeunes diplômés dans l'acquisition des aptitudes humaines, comportementales et managériales indispensables à leur performance dans des environnements agiles et exigeants ;
- Ancrer un esprit de corps fondé sur l'alignement aux valeurs du GIM-UEMOA : engagement, responsabilité, solidarité régionale ; rigueur, agilité, éthique, responsabilité sociétale, collaboration et esprit d'initiative.
- Développer leur posture professionnelle, leur intelligence relationnelle, leur capacité d'adaptation et leur leadership ;

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse

p3 •

- Créer les conditions d'une fidélisation réussie de ces jeunes talents dans la durée, en leur permettant de s'approprier leur rôle et leur mission dans un projet collectif plus vaste.

## 4.2 Durée de la prestation

La durée de la mission s'inscrit dans le cadre de la première année du programme GIM-Pulse, au terme de laquelle un bilan global de la promotion pilote sera établi.

Le présent appel à prestations couvre une période maximale de douze (12) mois, à compter de la date de démarrage de la mission.

Toutefois, en fonction des modalités d'intervention proposées par les soumissionnaires, la mission pourra être structurée selon :

- Des interventions ponctuelles (ex. : ateliers mensuels, bootcamps thématiques, séminaires ciblés) ;
- Ou un accompagnement étendu et progressif sur plusieurs mois (ex. : parcours de formation continue avec coaching individuel ou collectif, mentorat, suivi personnalisé).

Les soumissionnaires sont invités à proposer le format et le calendrier qu'ils estiment les plus pertinents, en précisant le rythme, la durée et les modalités de déploiement de leur accompagnement.

Dans tous les cas, les modalités d'exécution devront être flexibles et alignées avec les contraintes opérationnelles du programme GIM-Pulse, notamment :

- Les périodes de stages et d'activités immersives ;
- Les phases de formation technique déjà planifiées ;
- Le calendrier des évaluations internes du programme.

Le GIM-UEMOA se réserve la possibilité de reconduire ou d'étendre la mission en fonction de la performance observée et des besoins des prochaines promotions GIM-Pulse.

## 4.3 Étendue de la prestation

Le prestataire retenu sera chargé de concevoir, piloter et animer un programme de développement des compétences non techniques destiné à la première cohorte de jeunes diplômés du programme GIM-Pulse, en coordination étroite avec les équipes du GIM-UEMOA.

L'accompagnement portera à la fois sur des dimensions individuelles (développement personnel, posture, confiance en soi, leadership) et collectives (esprit d'équipe, culture d'entreprise, responsabilité sociétale, agilité professionnelle).

La prestation attendue couvre l'ensemble des étapes suivantes :

- L'analyse des besoins spécifiques de la cible ;
- La conception du parcours pédagogique et des outils de suivi ;
- L'animation des modules ;

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

- Le coaching et/ou mentorat éventuel ;
- L'évaluation de la progression des bénéficiaires ;
- La production de livrables.

#### 4.4 Description détaillée de la prestation attendue

Le prestataire retenu devra proposer un accompagnement structuré autour des composantes suivantes :

##### a) Diagnostic et cadrage

- Réalisation d'un diagnostic initial (individuel ou collectif) pour cerner les besoins prioritaires en compétences non techniques.
- Rencontre avec les responsables du programme GIM-Pulse pour affiner le cadrage pédagogique et les attentes spécifiques.

##### b) Conception du parcours de formation

- Élaboration d'un parcours modulaire de développement des soft skills, intégrant les thématiques suivantes (liste indicative et non exhaustive) :
  - Engagement éthique et esprit de corps.
  - Communication interpersonnelle et assertivité ;
  - Esprit d'équipe et collaboration interfonctionnelle ;
  - Leadership personnel et collectif ;
  - Connaissance de soi, estime de soi et posture professionnelle ;
  - Gestion du temps et des priorités ;
  - Prise de décision et résolution de problèmes ;
  - Créativité et pensée critique ;
  - Intelligence émotionnelle et adaptabilité ;
  - Responsabilité individuelle et citoyenneté régionale ;
- Proposition d'outils pédagogiques innovants : ateliers participatifs, jeux de rôles, simulations, retours d'expérience, cas pratiques, etc.

##### c) Animation et accompagnement

- Animation des sessions en présentiel ou en ligne, selon le calendrier convenu avec le GIM-UEMOA
- Encadrement des participants à travers des dispositifs complémentaires : coaching, mentorat, suivi individuel ou en binôme ;
- Animation d'un ou plusieurs séminaires résidentiels ou immersifs si pertinent.

##### d) Évaluation et ajustement

- Conception d'outils d'évaluation avant / pendant / après la formation ;
- Production de rapports d'impact qualitatif et quantitatif ;
- Recommandations pour le développement ultérieur des compétences des participants et pour les futures promotions.

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

#### 4.5 Méthodologie attendue

Il appartiendra au prestataire de proposer la méthodologie adéquate et les techniques nécessaires pour garantir la réussite de ce chantier.

#### 4.6 Transfert de connaissances et habilitation des utilisateurs

Le prestataire devra :

- Prévoir et mettre en œuvre un plan de transfert de connaissances à destination des équipes internes ;
- Former et habiliter les utilisateurs finaux à l'utilisation des services fournis ;
- Fournir toute documentation nécessaire à la compréhension, à l'utilisation et à la maintenance des services livrés.

#### 3.1. Lieu d'exécution de la prestation

Les prestations se dérouleront principalement en Côte d'Ivoire, ou tout autre lieu jugé utile.

Le prestataire aura notamment accès à tous les documents disponibles et tous les autres éléments d'information jugés nécessaires, dans la limite du respect de la confidentialité des dossiers.

## 5- LIVRABLES ATTENDUS DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra produire un ensemble de livrables permettant de garantir la qualité, la traçabilité et l'évaluation de la mission. Ces livrables devront répondre aux standards du GIM-UEMOA en matière de développement du capital humain et de suivi de performance.

#### Livrables attendus

a) **Note de cadrage pédagogique** validée par le GIM-UEMOA, incluant :

- Objectifs pédagogiques ;
- Plan de formation ;
- Modalités d'évaluation ;
- Calendrier prévisionnel d'intervention.

b) **Supports de formation :**

- Présentations, fiches pratiques, exercices, outils diagnostics, supports d'ateliers interactifs, etc. ;
- Le tout en format numérique, réutilisable et transmissible aux équipes internes.

c) **Grilles de diagnostic initial et final :**

- Outils d'autoévaluation des compétences non techniques (pré-formation et post-formation) ;
- Synthèse comparative permettant de mesurer les progressions individuelles et collectives.

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

**d) Rapports intermédiaires :**

- À chaque étape clé de la mission (ex. : après chaque module ou atelier important) ;
- Incluant : retour d'expérience, participation, observations qualitatives, ajustements recommandés.

**e) Rapport final d'intervention :**

- Analyse globale des impacts observés ;
- Recommandations personnalisées ou par profil-type ;
- Suggestions pour améliorer ou étendre le dispositif aux promotions futures.

**f) Tableau de bord de suivi :**

- Intégrant des indicateurs clés de performance (KPI) tels que :
  - Taux de participation ;
  - Progression des scores entre pré et post-tests ;
  - Taux de satisfaction (enquêtes à chaud et à froid) ;
  - Taux d'appropriation via mises en situation ;
  - Indicateurs d'engagement et de contribution au collectif GIM-Pulse.

**Clause de capitalisation interne**

Afin de garantir une continuité pédagogique et une meilleure appropriation des contenus, le GIM-UEMOA se réserve le droit d'assister ou de co-animer certaines sessions (notamment les phases introductives ou de restitution), et d'intégrer ses propres référents internes dans le dispositif d'animation ou de suivi. Le prestataire devra faciliter cette collaboration en toute transparence.

En sus des livrables ci-dessus, le prestataire sélectionné devra transmettre :

- Le plan de transfert de connaissances validé ;
- Les guides ou manuels d'utilisation destinés aux utilisateurs finaux.

## 6- PROFIL RECHERCHÉ DU PRESTATAIRE

Le GIM-UEMOA recherche une structure spécialisée dans le développement des compétences non techniques, disposant d'une expertise avérée dans l'accompagnement des jeunes talents dans un contexte professionnel exigeant et multiculturel.

Le prestataire devra répondre aux critères suivants :

- Avoir une connaissance ou une expérience préalable de travail avec des institutions financières, fintech, banques centrales, ou structures technologiques en Afrique ;

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse

p7 •

- Justifier d'une expérience avérée dans la conception et l'animation de programmes de formation aux soft skills (communication, leadership, intelligence émotionnelle, agilité, esprit d'équipe, etc.) ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions similaires, idéalement dans des contextes africains, régionaux ou internationaux ;
- Avoir une expérience ou une sensibilité confirmée aux thématiques d'inclusion, d'engagement citoyen, de responsabilité sociétale, et à l'accompagnement de la génération Z ;
- Maîtriser les méthodologies pédagogiques innovantes et participatives (approche expérientielle, pédagogie active, coaching, intelligence collective, etc.) ;
- Présenter une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, qualifiés et expérimentés, avec une capacité à intervenir en français;
- Disposer d'outils de suivi, d'évaluation et de reporting fiables et adaptés aux standards du GIM-UEMOA.
- Disposer d'un réseau de mentors ou d'experts mobilisables pour renforcer l'expérience apprenante.

## 7- PREPARATION ET PRESENTATION

### 7.1 Préparation de la soumission

Pour la préparation de leur soumission et pour toutes informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent s'adresser au GIM-UEMOA aux contacts ci-après :

**Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA)**  
**Almadies, Immeuble Hermès non loin de Fana Hôtel, Zone 9 Lot G**  
**Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)**  
**Tél. : (221) 33 869 95 95 – Fax : (221) 33 820 54 65**  
**E-mail : [offres@gim-uemoa.org](mailto:offres@gim-uemoa.org) ; Site internet : [www.gim-uemoa.org](http://www.gim-uemoa.org)**

### 7.2 Présentation de la soumission

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être transmis par **voie électronique** à l'adresse ci-dessous mentionnée

**E-mail : [offres@gim-uemoa.org](mailto:offres@gim-uemoa.org)**

Le mail ayant pour objet de soumission - Offre pour « **Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse** », devra contenir les documents en pièce jointe au format PDF :

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse

p8 •

- **L'offre technique** devra comprendre :

- Une présentation détaillée du soumissionnaire
- Une note de compréhension des termes de référence
- Les références du soumissionnaire en lien direct avec l'objet du présent appel d'offres
- Une présentation détaillée de la méthodologie et du planning associé.
- Une présentation détaillée de l'équipe chargée de la mission et ses qualifications

- **L'offre financière** donnera le coût total de la prestation libellé **en francs CFA HT et en TTC** ainsi que les charges en jours-hommes.

Les variations maximales de prix en cas d'augmentation ou de réduction du volume des travaux ne peuvent dépasser 20% du montant du marché initial.

- **L'avant-projet de contrat** devra être en format Word.

*[Il est porté à la connaissance des soumissionnaires relativement au contrat, que les avant-projets de contrat sous forme de Conditions générales, habituellement considérées par les soumissionnaires comme non modifiables, feront l'objet de modification si les circonstances l'exigent afin d'une part, de prendre en compte l'expression des besoins du GIM-UEMOA telle que déclinée dans les présents termes de référence et d'autre part, de préserver les intérêts de l'Institution].*

*[Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires que le GIM-UEMOA se réserve le droit de déterminer à sa seule discrétion, le mode de règlement des litiges (Voie judiciaire ou arbitrage).*

*En cas de choix de la voie judiciaire, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du Sénégal.*

*Dans l'hypothèse où l'arbitrage est retenu, le litige est impérativement soumis à la chambre de conciliation et d'arbitrage de Dakar à défaut d'un accord amiable.*

*L'arbitrage se fait à Dakar, et se déroule en langue française.*

*Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie perdante.*

*Le contrat est impérativement régi par le droit communautaire de l'OHADA.]*

Le dossier administratif comprendra les éléments suivants :

- **Justificatif de régularité fiscale et sociale.**

Les soumissionnaires devront justifier de leur régularité du point de vue fiscal et social, et mettre à la disposition du GIM-UEMOA les attestations y afférentes.

- **Registre de commerce (ou équivalent).**

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse

p9 •

### 7.3 Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

### 7.4 Conditions financières

Le prix définitif ainsi que les conditions de paiement des prestations seront discutés d'accord parties.

Toutefois, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que les paiements seront fractionnés et ne seront effectués que suite à la validation de chaque livrable conformément au calendrier de réalisation de l'étude.

Dans l'hypothèse où une avance de démarrage est sollicitée par le soumissionnaire retenu, celle-ci ne pourra excéder trente pour cent (30%) du montant total du marché.

L'avance de démarrage devra être couverte à cent pour cent (100%) par une lettre de garantie délivrée par un établissement de crédit agréé par la BCEAO si le titulaire est une personne morale, ou une caution si le titulaire est une personne physique.

**La durée de validité de cette garantie ou caution devra être prorogée à son expiration, en cas de non-exécution du marché à hauteur du montant versé au titre de l'avance.**

### 7.5 Délai de dépôt

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Judi 21 août 2025 à 16 heures TU**. Toute offre parvenue après la date limite indiquée sera considérée comme irrecevable.

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires sur les termes de référence peut en faire la demande par écrit à l'adresse indiquée à l'alinéa 1<sup>er</sup> ci-dessus.

Une réponse écrite sera communiquée au soumissionnaire pour les demandes d'informations complémentaires jugées pertinentes par le GIM-UEMOA.

Le GIM-UEMOA se réserve le droit de modifier le dossier d'appel à concurrence par voie d'additifs, à son initiative ou en réponse à une demande d'information complémentaire formulée par un soumissionnaire.

Par conséquent, la modification du dossier d'appel à concurrence peut donner lieu à une prolongation de la date limite de dépôt des offres. Les obligations des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initialement arrêtée seront régies par la nouvelle date limite.

## 8- MODALITES DE SELECTION

Le GIM-UEMOA garantit l'égalité des chances à toutes les soumissionnaires à cette offre en toute transparence, et ce, suivant ses procédures internes de consultations restreintes de prestataires. Les offres techniques des consultants seront évaluées suivant la grille ci-dessous :

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse p10 •

GRILLE DE NOTATION DES OFFRES	NOTES
<b>1. Offre technique</b>	<b>80</b>
Qualité et adéquation de l'expérience générale du soumissionnaire et de l'équipe proposée de consultants dans le périmètre de la mission	25
Expérience dans des missions similaires	25
Qualité de la méthodologie proposée	20
Connaissance du contexte UEMOA / GIM	10
<b>2. Offre financière</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

**NB** : Les soumissionnaires présélectionnés doivent obtenir une note minimale de 60/80 relativement à l'offre technique pour être présélectionnés pour la phase financière.

Pour l'évaluation financière, l'offre financière qualifiée ayant le coût forfaitaire le moins élevé aura la note de vingt (20) points.

Les autres offres ne recevront « Ni points », calculés suivant la formule ci-après :

$Ni = 20 \times So/Si$  dans laquelle :

- **Ni** = le nombre de points à attribuer à l'offre évaluée ;
- **So** = le montant de l'offre financière la plus basse ;
- **Si** = le montant de l'offre financière évaluée.

Le choix du soumissionnaire reste à la seule discrétion de la commission.

Il est à noter que seules les attestations de bonne exécution produites seront prises en compte lors de l'évaluation des offres.

**En cas de non-sélection d'un soumissionnaire les offres techniques et financières ne sont pas renvoyées.**

## 9- RECOURS

Tout candidat à une procédure d'attribution de marché peut former un recours gracieux par écrit, adressé au GIM-UEMOA. Le recours ne peut porter que sur la décision d'attribution du marché.

Le recours doit être exercé dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrés à compter de la réception du courrier de notification de l'appel à concurrence. Lorsque le recours est fondé, le GIM-UEMOA doit procéder

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse p11 •

à la réparation éventuelle des dommages causés en révisant les décisions inéquitables prises ou en reprenant toute la procédure suivant les règles en vigueur.

Le délai de réponse du GIM-UEMOA est de dix (10) jours ouvrés maximum. Passé ce délai, et sans une réponse du GIM-UEMOA, le recours est considéré comme rejeté.

## 10-CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires sont tenus de respecter la confidentialité de l'ensemble des informations communiquées.

À ce titre, ils s'engagent à :

- Garder confidentiel tous documents ou informations, de quelque nature qu'ils soient, qui leur ont été communiqués par le GIM-UEMOA ou dont ils ont eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de la réalisation des prestations ;
- Utiliser ces documents et informations aux seules fins d'exécution des prestations, à l'exclusion de toute autre utilisation, même partielle. En conséquence, même après la fin de la prestation, ils ne peuvent les communiquer à des tiers ou les exploiter dans leurs relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du GIM-UEMOA ;
- Restituer sans délai ou sur simple demande du GIM-UEMOA, tout document jugé confidentiel.

## 11- DISPOSITIONS FINALES

Une notification de sélection ou de non-sélection est envoyée à chaque soumissionnaire à l'issue de l'évaluation des offres. Le GIM-UEMOA n'est pas tenu de se justifier sur les raisons de la non-sélection d'un candidat

Le GIM-UEMOA se réserve le droit d'ajourner la présente mission si les circonstances l'exigent, sans être tenu de faire connaître les motifs de sa décision.

Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires qu'en cas d'attribution du marché, le cabinet retenu devra maintenir l'équipe des intervenants proposée lors de l'appel d'offres ou à défaut une équipe équivalente si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, toute modification devra être acceptée par le GIM-UEMOA.

## FIN DU DOCUMENT

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

08-07-2025 TDR Sélection d'une structure pour le développement des compétences non techniques des jeunes diplômés du programme GIM-Pulse p12 •